

Laure Vendeville Liber : « Le cinéma reste un art vivant qu'il faut voir en salle »

Depuis 1997, la Commission Ciné Jeunes de l'OMJC de Villeneuve-d'Ascq, dirigée par Laure Vendeville, donne aux 15–25 ans l'occasion de programmer des films et d'animer des débats. Pas besoin d'être cinéphile averti : il suffit d'aimer le cinéma et d'avoir envie d'en discuter. Entre soirées thématiques et projections d'art et essai, l'initiative rappelle que le cinéma reste un art vivant, à partager en salle.

Marion Titone, le 12/09/2025 à Lille



Laure Vendeville, directrice de l'OMJC de Villeneuve-d'Ascq, installée à la Maison communale de la Ferme Dupire, répond aux questions lors de l'interview consacrée à la Commission Ciné Jeunes. @T.Leroux

Vous êtes à l'origine de la création de cette commission en 1997. Quelle était votre volonté initiale ?

Historiquement, l'OMJC a toujours eu une part d'éducation et de cinéma. Nous avons déjà organisé des fêtes du cinéma avant que ce soit national et mis en place des cinémas itinérants dans les quartiers, pour que tous les habitants puissent accéder aux projections. En 1997, il s'agissait d'aller plus loin dans l'éducation à l'image pour les jeunes. La commission est née pour être un atelier permanent et démocratique, ouvert à tous, sans coût important. L'idée était de leur donner un espace pour programmer,

présenter et débattre des films, tout en leur permettant de développer un regard critique et un engagement social.

Faut-il être cinéphile pour rejoindre la commission ?

Pas du tout. L'adhésion est de cinq euros et aucune connaissance préalable en cinéma n'est nécessaire. Les seuls critères sont d'avoir entre 15 et 25 ans, et d'être résident de Villeneuve-d'Ascq. L'important est d'aimer le cinéma, de vouloir en discuter et de s'impliquer dans l'organisation.

Qui compose la commission et comment fonctionne-t-elle ?

Cette année, ils sont une quinzaine, mais le nombre varie généralement entre dix et dix-huit participants. Ce sont des lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi. L'expérience leur permet de découvrir la programmation, d'animer des soirées et de défendre leurs choix devant un public, tout en apprenant à travailler en équipe et à s'exprimer en public.

« La commission n'a pas vocation à créer des réalisateurs, mais c'est un tremplin pour apprendre à débattre et défendre ses choix. »

Comment se déroulent les soirées thématiques ?

Chaque saison culturelle, de septembre à juillet, environ huit soirées sont organisées. Les jeunes choisissent les films autour d'un thème et accueillent le public, majoritairement des jeunes de 12 à 30 ans, pour deux projections avec une pause au milieu. Cette pause est l'occasion de discuter, de partager, et parfois d'inviter une association partenaire pour compléter la réflexion. Chaque projection rassemble entre 50 et 90 spectateurs. Le but n'est pas de remplir la salle à tout prix, mais de défendre les films choisis et de valoriser le cinéma comme art vivant.

Comment se procurent-ils les films et comment se financent-ils ?

Les films sont fournis via un partenariat avec le cinéma Le Méliès, qui prend en charge la location et les droits de diffusion. Les jeunes apprennent ainsi également le fonctionnement économique du cinéma. Le financement pédagogique de la commission provient de l'État et de la Ville, tandis que l'OMJC dans son ensemble est financée par la CAF, l'État, la Ville, le Département et l'Europe, avec un budget annuel d'environ 400 000 €.

Cette expérience a-t-elle fait naître des vocations ?

Certains jeunes viennent déjà avec un intérêt pour le cinéma et trouvent dans la commission un tremplin pour évoluer dans ces métiers. Pour d'autres, c'est surtout

une expérience d'éducation populaire : elle développe la confiance en soi, la capacité à s'exprimer, à débattre et à travailler en équipe. Même si ce n'est pas lié directement au cinéma, ces compétences sont précieuses dans d'autres domaines.